

Déclaration liminaire au CSE extraordinaire du réseau France 3 du 14 septembre

« Dans la vie, on ne fait pas toujours ce que l'on veut »

Ce vieil adage que nous répétaient nos grand-mères quand nous étions petits devrait résonner particulièrement aux oreilles de la direction de France Télévisions, et notamment celle de la Fabrique.

En effet, dans notre société il existe des codes, des normes, des lois et un Code du Travail, auxquels les employeurs ne devraient pas se soustraire pour la protection de leurs salariés.

Pourtant, c'est bien de cela dont il s'agit aujourd'hui. Oui, le projet de déménagement de La Valentine à la Vallée Verte pose question. Et même au-delà du simple respect de la réglementation.

Comment peut-on interpréter le calendrier très contraint imposé par la direction pour la présentation de ce déménagement, puis pour le déroulé de cette expertise ? A la lecture du rapport, on constate que seuls 18 des quelques 73 personnes officiellement impactées par ce projet ont pu être sollicitées du fait de la période estivale, la médecine du travail n'a répondu qu'hier ; l'inspection du travail n'as pas eu le temps de répondre aux sollicitations...

Concrètement plusieurs sujets posent problème : L'accès à la restauration, le dimensionnement et le positionnement de certains locaux, le renouvellement de l'air, l'accès à la lumière naturelle... Sur le bâtiment en lui-même, et son aménagement, les interrogations restent nombreuses.

Pourquoi la direction s'obstine-t-elle à proposer des projets avec toujours plus de bureaux sans fenêtres ? Les remontées négatives suite à la mise en route du site de Vendargues n'ont donc servies à rien ? Visiblement, à France Télévisions, on a du mal à tirer des leçons des expériences passées.

A ce stade, on continue à s'interroger sur les véritables objectifs du projet mais aussi sur les marges de manœuvres restantes pour le faire évoluer. Installer des salariés déjà échaudés par la réforme de la Fabrique dans un lieu inadapté à leur activité ne peut qu'être facteur de mal être au travail, avec des répercussions sur la santé des salariés qui pourraient s'annoncer désastreuses.

Pour la CGT, il est grand temps que la direction de la Fabrique ainsi que les experts immobiliers parisiens descendent réellement sur le terrain, en région, au plus près des équipes, pour redécouvrir la réalité et les contraintes vécues quotidiennement par les salariés.

Paris, le 14 septembre 2021